

Bilan des opérations de contrôle des données entrantes 2023

1	Le contexte 2023.....	2
2	Les sécurisations	2
2.1	Les objectifs 2023.....	3
2.1.1	L'atteinte des objectifs au niveau national	3
2.1.2	L'atteinte des objectifs par les Caf.....	3
2.2	Résultats globaux 2023.....	4
2.2.1	Les résultats des contrôles des données entrantes	4
2.2.2	La répartition des contrôles	5
2.2.3	Les résultats financiers	5
2.2.3.1	Les impacts financiers.....	5
2.2.3.2	L'évolution des impacts financiers entre 2022 et 2023	6
2.2.3.1	Répartition des contrôles ordonnateur données entrantes (hors contrôles automatisés).....	7
2.2.3.2	Les impacts financiers par type de contrôle.....	7
3	Les échanges	9
3.1	Le premier échange DGFIP	9
3.2	Les autres échanges	9
3.2.1	Rappel des résultats 2022	9
3.2.2	Les résultats 2023.....	9
4	Les contrôles sur pièces (rac et datamining).....	11
4.1	Les contrôles Rac.....	11
4.1.1	Les contrôles Rac Annuels	11
4.1.1.1	Les résultats globaux.....	11
4.1.1.2	Résultats de la campagne 2022/2023	12
4.1.1.2.1	Le taux d'atteinte de l'objectif en montant	12
4.1.1.2.2	Les résultats des organismes au 30/09	12
4.1.1.2.3	Les résultats au 30 septembre 2023	13
4.1.1.2.1	L'analyse synthétique des résultats de la campagne.....	14
4.1.1.2.2	Les évolutions depuis des résultats de la campagne depuis 2019 :.....	14
4.1.1.3	Les constats sur les rac A.....	16
4.1.2	Les contrôles Rac Trimestriels	18
4.1.2.1	Les résultats globaux.....	18
4.1.2.2	Résultats de l'objectif 2023	19
4.1.2.2.1	Le taux d'atteinte de l'objectif.....	19

4.1.2.2.2	Les résultats des organismes au 31/12	19
4.1.2.2.3	Les résultats détaillés au 31 décembre 2023.....	20
4.1.2.2.1	L'analyse synthétique des résultats.....	20
4.1.2.3	Les constats sur les rac T	21
4.2	Les contrôles datamining sur pièces	22
4.2.1	Les résultats globaux.....	22
4.2.2	La répartition entre service.....	22
4.2.3	Le taux d'atteinte de l'objectif en montant	22
4.2.4	Les résultats des organismes au 31/12	23
4.2.4.1	Les résultats au 31 décembre 2023	24
4.2.1	L'analyse synthétique des résultats datamining	25
4.2.2	Les évolutions du datamining pièces depuis 2019	26
4.2.3	Les constats	28
5	Les contrôles sur place.....	30
5.1	En quelques chiffres	30
5.2	Les résultats globaux	30
5.3	Zoom sur la cible 957 (cible SNLFE)	31
5.4	Le taux d'atteinte de l'objectif en montant.....	32
5.4.1	Les résultats des organismes au 31/12	32
5.4.2	Les résultats détaillés au 31 décembre 2023	33
5.4.1	L'analyse synthétique des résultats contrôles sur place en 2023	34
5.4.2	Les évolutions du contrôle sur place depuis 2019 :.....	34
5.4.3	Les constats	36
6	La fraude	38
6.1	Les résultats globaux 2023	38
6.2	Le taux d'atteinte de l'objectif en montant.....	38
6.2.1	Les résultats des organismes au 31/12	38
6.3	Les évolutions depuis 2019	39
6.3.1	Synthèse	39
6.4	Zoom sur la cible 957 (cible SNLFE)	41
6.5	Le stock de suspicions début 2024	42
6.6	Les constats.....	44

1 LE CONTEXTE 2023

En 2023, la priorité a été donnée, conformément au contenu de la feuille de route, aux travaux préparatoires de la Cog et du SDSI, mais aussi au lancement du projet d'amélioration de la compréhension de l'utilisation du datamining, la priorisation de ce sujet ayant été réaffirmé en cours d'année. Le déploiement du PAQT a été la priorité du second semestre, à la suite du refus de certification des comptes 2022 de la branche intervenue en mai 2023.

L'année 2023 a aussi été marquée par le changement de prisme des objectifs fixés au Réseau avec le passage des objectifs contrôle sur place, datamining pièces, contrôles Rac et fraude en montant. Changement qui a amené les organismes à revoir le pilotage de l'activité contrôle (Cf. les contrôles Rac) et a permis à plus d'organisme d'atteindre leurs objectifs (Cf. le contrôle sur place).

Années	Caf validant l'objectif sans mesure de rattrapage
2019	33
2020 (allégement)	74
2 021 (allégement)	59
2022	11
2023	77

2 LES SECURISATIONS

Les moyens de maîtrise du risque lié aux données entrantes erronées sont :

- ✓ **En préventif** : la sécurisation de l'information reçue au moyen de l'acquisition des données automatiquement, la sécurisation du référencement des personnes bénéficiaires,
- ✓ **En curatif** : les contrôles Rac trimestriels, les contrôles Rac annuels, les contrôles datamining, les contrôles hors datamining et hors Rac, les contrôles sur place.

En 2023, il a été fixé aux organismes du réseau au titre de la maîtrise des risques « données entrantes », 6 objectifs principaux.

2.1 Les objectifs 2023

2.1.1 L'atteinte des objectifs au niveau national

	Objectifs	Résultats	Taux d'atteinte	Taux attendu
Datamining sur pièces	140 173 473 €	138 806 820 €	99%	100%
Rac annuels	306 251 226 €	324 979 065 €	106%	100%
Rac Trimestriels	1 527 417	1 097 208	72%	75%
Contrôle sur place	429 691 212 €	473 769 748 €	110%	100%
Fraude	370 064 790 €	374 053 996 €	101%	100%
Lettre de mise en garde	43 425	85 889	198%	100%

2.1.2 L'atteinte des objectifs par les Caf

Objectif	Taux d'atteinte	Caf validant l'objectif	Caf validant par rattrapage individuel	Caf validant par la mesure d'incitation	Caf validant l'objectif
Datamining	99%	59	8	20	87
Rac	106%	74	3	11	88
Rac T	72%	61	15		76
Place	110%	77	0	12	89
Fraude	101%	82	4		86
Lettre de mise en garde	205%	94	5		99

2.2 Résultats globaux 2023

Le périmètre d'observation des résultats a évolué, sont exclus du bilan les cibles compteurs (011, E37, 33A) qui sont des sécurisations et non des contrôles. Les résultats de 2022 ont été corrigés afin de pouvoir comparé à l'année 2023.

Cibles	Intitulés	Critères
011	Contrôle complément PAJE activité	Comptabilisation des contrôles périodiques existants de l'activité des bénéficiaires. Créée automatiquement à l'envoi du questionnaire d'activité par Cristal (échéances VAB surveillance absence activité, VTX surveillance taux activité, VTP APE activité partielle, VCO surveillance inactivité Colca) et clôturée immédiatement.
E37	Contrôle résidence étudiant	Correspond au contrôle de résidence effectué auprès des étudiants à la fin de chaque année scolaire (envoi des notifications ALL 30R, ALL 31R et ALL 32R)
33A	Contrôle des attestations de scolarité	Permet de comptabiliser les rentrées de justification de sit. enfant. A la saisie du code justification ("O"/"N") via le FG SITENFAUT, création d'annexes contrôle doss. et pers. pour chaque enfant concerné, uniquement à des fins de compta. immédiatement clôturées. Extension RSA/RSA jeune

2.2.1 Les résultats des contrôles des données entrantes

En 2023, hors échanges avec la DGFIP et données et cibles compteurs, les organismes du réseau ont réalisé 33,4 millions de contrôles et contrôlés 6,4 millions d'allocataires (au moins une fois).

	Nombre de contrôles	Montants d'indus	Montants de rappels	Taux d'indus	Taux de rappels	Impact financier
Total des contrôles	33 386 309	1 183 741 880	402 875 323	5%	2%	1 586 617 204
1. Echanges	30 823 743	224 700 803	162 743 799	2%	1%	387 444 602
2. Contrôles sur pièces	2 451 626	554 694 729		29%		679 195 937
3. Contrôles sur place	109 834	404 227 469	69 542 279	74%	51%	424 225 731
4. autres (coproduction téléphonique, ...)	1 107	118 879	25 584	3%	1%	175 485

Ces 33,4 millions de contrôles ont permis de détecter au total 1,59 milliard d'euros (VS 1,36 milliard en 2023), soit une progression de + 16 % (+ 222,9 millions d'euros) :

- 2,6 millions de contrôles (pièces et place) ont régularisé pour 1,2 milliard d'euros de droits erronés (VS 1,1 milliard en 2022) :
 - ✓ Les régularisations financières détectées par contrôle sur place s'élèvent à 473,8 millions d'euros, contre 424,2 millions d'euros en 2022, soit une augmentation de 12 % ;
 - ✓ Les résultats financiers des contrôles sur pièces s'élèvent à 725,3 millions d'euros contre 679,2 millions d'euros en 2022 soit une augmentation de 7 %.

- 30,8 millions de contrôles automatisés ont régularisé les situations pour 387,4 millions d'euros (Vs 260,1 millions d'euros en 2022).

2.2.2 La répartition des contrôles

	Nombre de contrôles 2022	Répartition 2022	Nombre de contrôles 2023	Répartition 2023	Variation
Données entrantes ordonnateur	2 269 177	7%	2 562 567	8%	13%
Echanges	28 337 371	93%		92%	9%
Total	30 606 548	100%	33 386 310	100%	9%

Globalement, le nombre de contrôle réalisé a augmenté (9%).

Cette augmentation se concentre principalement sur les échanges avec les partenaires et plus particulièrement la cible 085 (contrôle ressource N-1 AL/APL).

2.2.3 Les résultats financiers

2.2.3.1 Les impacts financiers

	Nombre de contrôles 2022	IF 2022	IF moyen 2022	Nombre de contrôles 2023	IF 2023	IF moyen 2023
Données entrantes ordonnateur	2 399 667	1 103 597 153	460	2 562 567	1 199 172 602	468
Echanges	28 337 371	260 103 231	4	30 823 743	387 444 602	3
Total	30 737 038	1 363 700 384	44	33 386 310	1 586 617 204	48

Les impacts financiers ont fortement augmenté par rapport à 2022 :

- + 16% pour l'impact financier global ;
- + 7 % pour l'impact financier moyen.

2.2.3.2 L'évolution des impacts financiers entre 2022 et 2023

	Montants d'indus			Montants rappels			Montants Impacts Financiers		
Type de contrôle /année	2022	2023	Evolution	2022	2023	Evolution	2022	2023	Evolution
Sur place	352 264 343	404 227 469	15%	71 961 388	69 542 279	-3%	424 225 731	473 769 748	12%
Pièce	511 957 840	554 694 729	8%	167 238 097	170 563 662	2%	679 195 937	725 258 392	7%
Autres	149 316	118 879	-20%	26 168	25 584	-2%	175 485	144 463	-18%
Echange	121 062 920	224 700 803	86%	139 040 310	162 743 799	17%	260 103 231	387 444 602	49%
Total	985 434 420	1 183 741 880	20%	378 265 964	402 875 323	7%	1 363 700 384	1 586 617 204	16%

Les activités de contrôle ont produit un résultat financier de 1, 59 milliard d'euros (indus + rappels constatés) contre 1,36 milliard d'euros en 2022, soit une augmentation de 223 millions d'euros (+16 %).

Dans le détail, on observe que :

- Les résultats financiers des contrôles pièces datamining ont augmenté 0, 5 millions d'euros, soit 0,4 % par rapport à 2022.
- Les résultats financiers des contrôles Rac annuels ont augmenté de 20,2 millions d'euros (+ 6 %). Cette augmentation s'explique par un effet volume (-10 %) et un effet impact financier moyen (+ 18%).
- Les résultats financiers des contrôles Rac trimestriels ont augmenté de 13,8 millions d'euros. Cette augmentation s'explique par un effet volume (+ 17 %).
- Les régularisations financières détectées par les contrôles sur place s'élèvent à 473,8 millions d'euros, contre 424,2 millions d'euros en 2022, soit une augmentation de 12 %. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation du nombre de contrôles réalisés sur la résidence et la performance de cette cible.
- Les résultats des échanges ont augmenté de 127,3 millions d'euros (+ 49 %). Cette augmentation s'explique principalement par la création en 2022 de la cible 085 (contrôle ressource N-1 AL/APL) ¹. Cette cible entraîne un recalcul des droits suite à une divergence de déclaration entre les données DGFIP et les déclarations des allocataires sur les frais réels et les pensions alimentaires. Le fait que les résultats de cette cible soient uniquement des indus met en exergue la sous déclaration d'une partie de nos allocataires sur ces ressources.

Globalement, on constate que les rendements (taux de dossiers avec impacts financiers) et que les impacts financiers détectés en contrôles (place et pièces) augmentent et couvrent de mieux en mieux les situations à risque.

¹ Prise en compte automatique des données sur les frais réel et les pensions alimentaires en N-1 (et N-2) acquises à la DGFIP au moment de l'échange CNTDF. Celles-ci remplacent les données déclarées par l'allocataire en début d'année et entraîne un recalcul des droits

2.2.3.1 Répartition des contrôles ordonnateur données entrantes (hors contrôles automatisés)

	31/12/2022	Répartition	31/12/2023	
Contrôle sur place ² (hors code D)	130 490	5%	109 834	4%
Contrôle sur pièces	2 269 177	95%	2 451 626	96%
Total	2 399 667	100%	2 561 460	100%

En 2023, le nombre de contrôles sur place et sur pièces ont augmenté de 161 793 contrôles (soit + 7 %).

- - 16 % en contrôles sur place (contrôles) ;
- + 7 % en contrôles sur pièces (contrôles).

2.2.3.2 Les impacts financiers par type de contrôle

	31/12/2022	Répartition	31/12/2023	Répartition	
Contrôle sur place	424 225 731	38%	473 769 748	40%	12%
Contrôle sur pièces	679 371 422	62%	725 258 392	60%	7%
Total	1 103 597 153	100%	1 199 028 140	100%	9%

En 2023, les impacts financiers des contrôles sur place et sur pièces ont augmenté de 95,4 millions (soit 9 %).

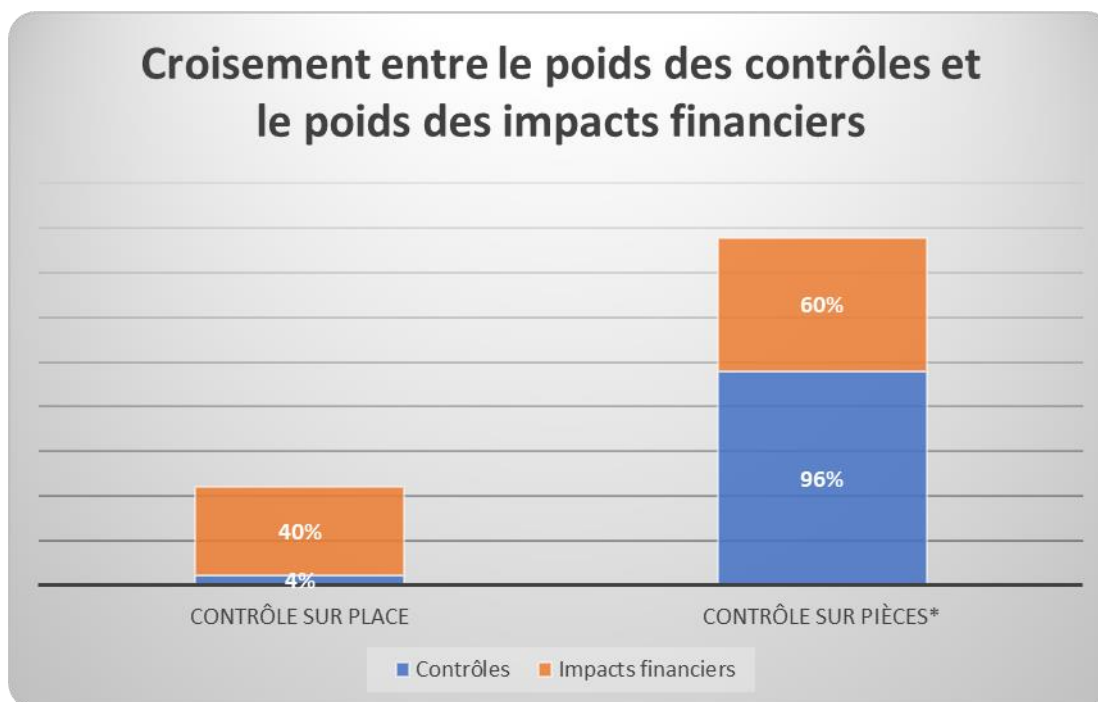
- + 49, 5 millions en contrôles sur place (+12%) ;
- + 45,9 millions en contrôles sur pièces (7%).

La mise en corrélation de l'augmentation du nombre de contrôles et la progression des impacts financiers, nous permet de constater que cette dernière est supérieure. Ce qui confirme et renforce notre constat sur la performance accrue de nos contrôles.

² code D : clôture administrative réalisée en cas d'absences réitérés, refus explicite du contrôle, violence et non-fourniture des pièces justificatives.

Le croisement de la répartition des contrôles et la répartition des impacts financiers détectés met en exergue la performance et l'importance des contrôles sur place au sein de notre politique de contrôle.

En effet dans le graphique ci-dessous, on constate que les contrôles sur place ne représentent que 4% des contrôles données entrantes (hors échange) mais permettent de détecter 40% des impacts financiers.



3 LES ECHANGES

3.1 Le premier échange DGFIP

Type échange	Années	Contrôles clos
	2022	17 481 303
	2023	16 364 970
	Variation	

3.2 Les autres échanges

3.2.1 Rappel des résultats 2022

Type échange	Cibles	Contrôles clos	Indus	Taux indus	Montant indus	Rappels	Taux rappels	Montant de rappels
Contrôles automatisés	70 (Contrôle pôle emploi) ³	27 750 742	479 948	2%	112 670 513	448 739	2%	128 145 932
	81 (Contrôle 2ème retour TDF)	586 629	23 895	4%	8 392 407	27 371	5%	10 894 378
Total		28 337 371	503 843	2%	121 062 920	476 110	2%	139 040 310

3.2.2 Les résultats 2023

Type échange	Cibles	Contrôles clos	Indus	Taux indus	Montant indus	Rappels	Taux rappels	Montant de rappels
Contrôles automatisés	70 (Contrôle pôle emploi)	27 030 896	410 316	2%	109 159 651	400 735	1%	152 466 493
	81 (Contrôle 2ème retour TDF)	569 009	27 550	5%	10 513 319	25 133	4%	10 277 305
	85 (contrôle ressource N-1 AL/APL)	3 223 836	282 988	9%	105 025 329	0	0%	0
Total		30 823 741	720 854	2%	224 698 300	425 868	2%	162 743 799

Le nombre de contrôles automatisés a augmenté de 2, 5 millions par rapport à 2023. Ce qui s'est traduit par une augmentation de l'impact financier détecté de 127,3 millions (+ 49%).

Cette augmentation en volume se concentrent uniquement sur la cible 085 (contrôle ressource N-1 AL/APL).

³ Traitement des bons de travail CTLCHO suite à l'échange avec pôle emploi

Lorsque l'on regarde en détail, on constate que :

- Le 2eme échange avec la DGFIP a diminué de 17 620 échanges et l'impact financier moyen a augmenté de 4 euros ;
- Les échanges de pôle emploi ont diminué de 719 846 contrôles , l'impact financier global détecté a augmenté de 20,8 millions d'euros et l'impact financier moyen a augmenté de 1 euros.
- 2023 est la première année de comptabilisation de la cible 085. Celle-ci a permis de détecter 105,02 millions d'euros. La tendance de cet échange sera observé en 2024.

Il n'y a pas eu d'évolution fonctionnelle dans l'échange ERA en 2022 et 2023 expliquant la baisse de contrôle. En revanche, il est à noter que la hausse d'impact financier de l'échange se concentre uniquement sur les rappels (+24 millions).

4 LES CONTROLES SUR PIECES (RAC ET DATAMINING)

4.1 Les contrôles Rac

Type	Contrôles	Indus	Taux d'indus	Montant d'indus	Rappels	Taux de rappels	Montant rappels
Rac Annuels	538 656	344 347	64%	274 065 909	159 212	30%	63 413 576
Rac trimestriels	1 202 132	289 014	24%	128 316 357	90 123	7%	52 829 548
Total	1 740 788	633 361	36%	402 382 266	249 335	14%	116 243 125

Type	If total	If moyen
Rac Annuels	337 479 485	627
Rac trimestriels	181 145 905	151
Total	518 625 390	298

Les rac représentent 68% des contrôles et 43 % de l'impact financier détecté en contrôles pièces (hors cibles compteurs) et sur place.

Ils représentent 71% des contrôles et 72% de l'impact financier détecté en contrôles sur pièces.

4.1.1 Les contrôles Rac Annuels

4.1.1.1 Les résultats globaux

Années	Contrôles	Indus	Taux d'indus	Montant d'indus	Rappels	Taux de rappels	Montant rappels
2022	598 833	348 088	58%	256 334 751	155 899	26%	60 949 230
2023	538 656	344 347	64%	274 065 909	159 212	30%	63 413 576
Variation	-10%	-1%	10%	7%	2%	14%	4%

Années	If total	If moyen
2022	317 283 981	530
2023	337 479 485	627
Variation	6%	18%

En 2023, le réseau a clôturé (- 10%) de moins par rapport à 2022. En parallèle les impacts financiers ont augmenté de 20,2 millions d'euros.

Cette augmentation s'explique par l'effet volume largement compensé par l'augmentation de l'if moyen en 2023.

Celle-ci se décompose de la manière suivante :

- Effet volume : - 32 millions ;
- Effet If moyen : 52,2 millions.

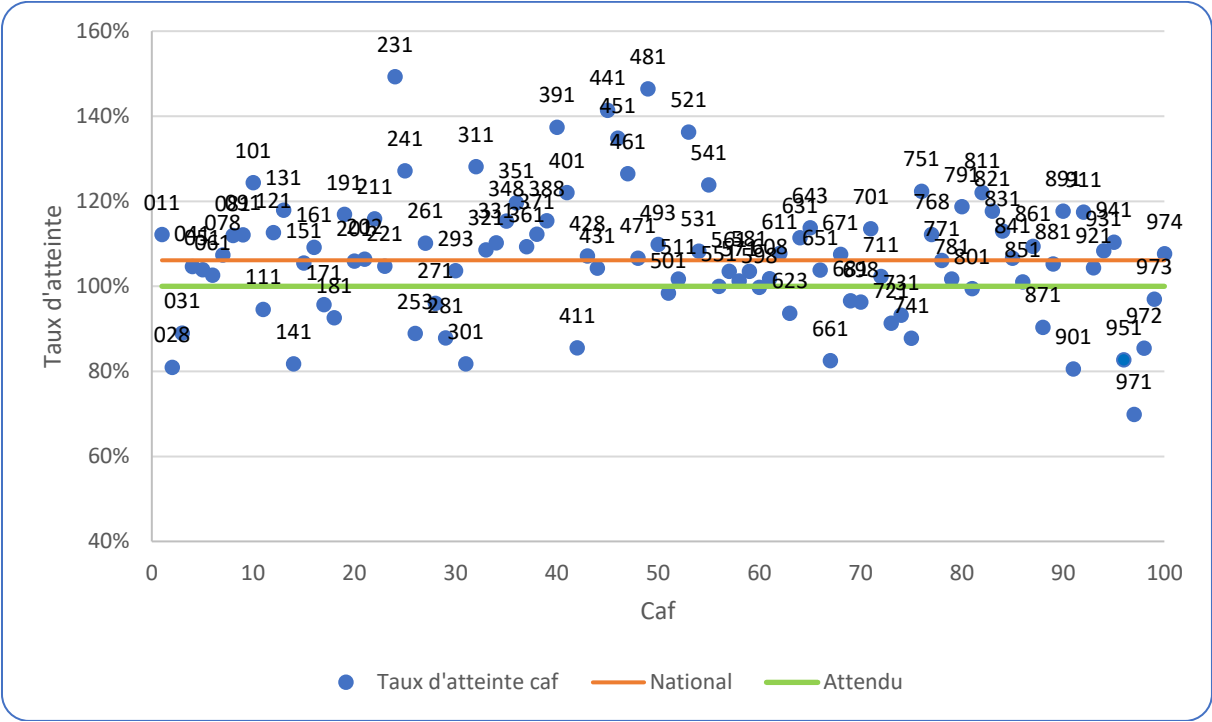
4.1.1.2 Résultats de la campagne 2022/2023

4.1.1.2.1 Le taux d'atteinte de l'objectif en montant

	Objectif 2022/2023	Montant d'impact financier	Taux d'atteinte	Taux de dossiers avec impacts financiers
Réseau	306 251 226	324 979 065	106 %	79 %

L'objectif Rac est atteint au niveau national.

4.1.1.2.2 Les résultats des organismes au 30/09



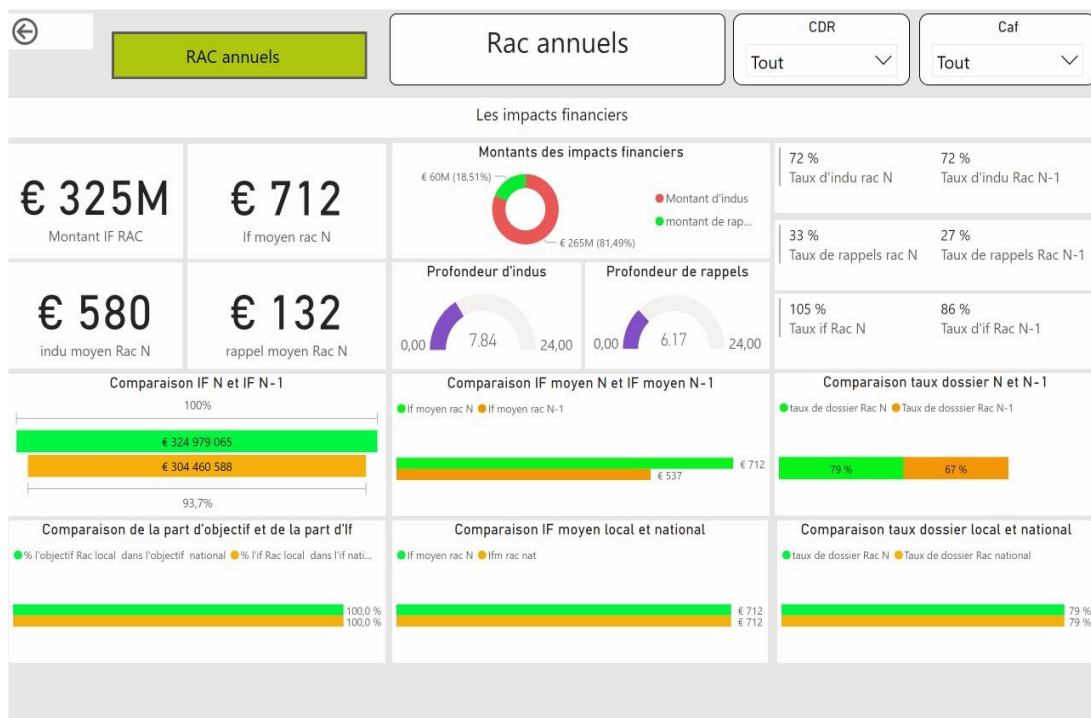
L'objectif est validé par 88 caisses.

- ✓ 74 en montant ;
- ✓ 3 par la mesure de rattrapage ;
- ✓ 11 par la mesure d'incitation.

4.1.1.2.3 Les résultats au 30 septembre 2023

Résultats détaillés :

résultats financiers :



4.1.1.2.1 L'analyse synthétique des résultats de la campagne

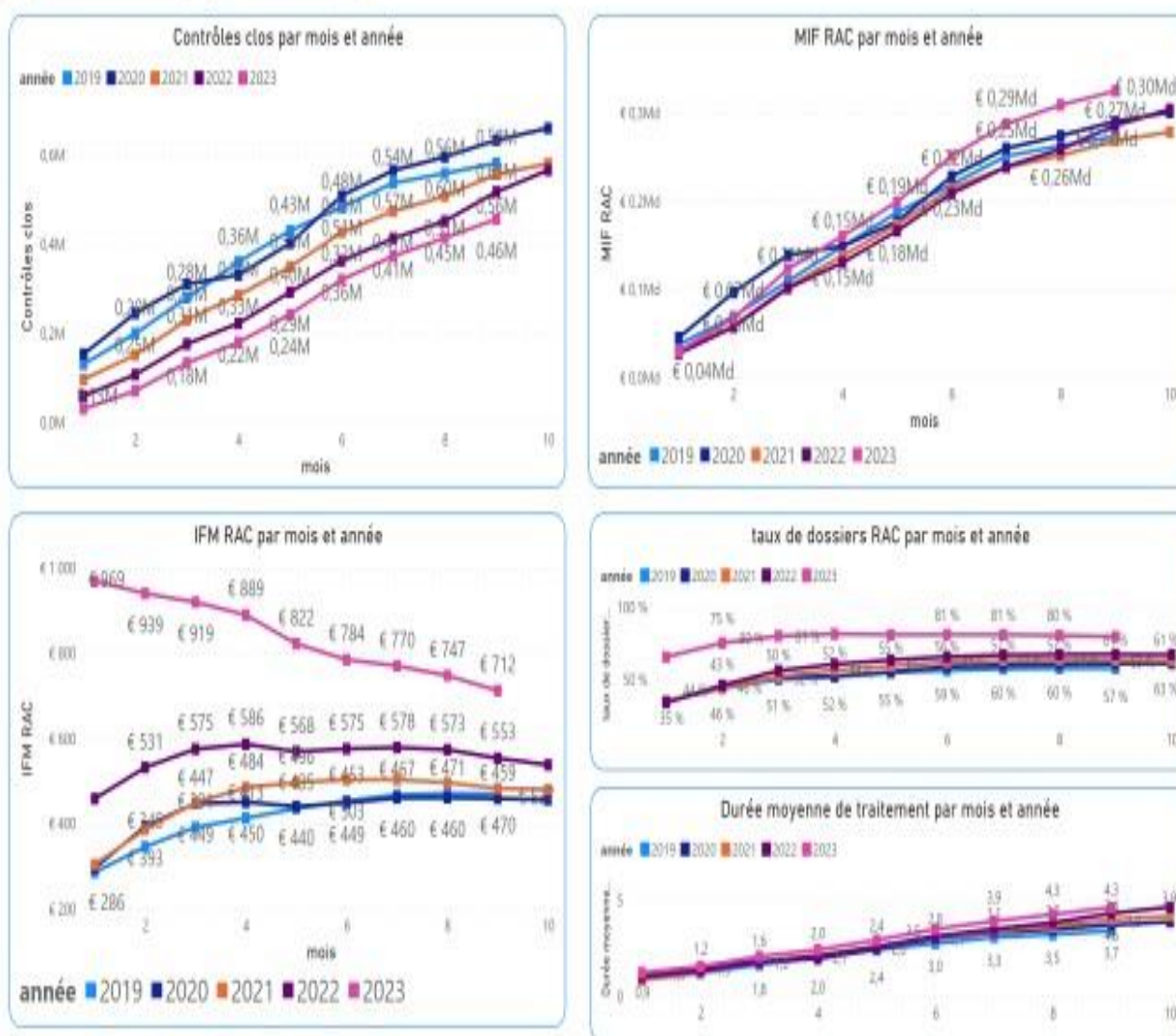
Le réseau a détecté 20, 5 millions d'impacts financiers de plus que l'année dernière.

Presque 8 contrôles rac sur 10 donnent lieu à une régularisation des droits des allocataires contrôlés.

En 2023, les 10 % des Caisses « les plus performantes » ont un taux de dossier avec impact financier en contrôle sur pièce 1,16 fois (Vs 1,25 fois en 2022) plus élevé que les 10 % « des Caisses les moins performantes.

Le montant d'impact financier moyen a continué de progresser entre 2022 et 2023. Il est passé de 537 euros en 2022 à 712 euros en 2023, soit une progression de 33 %.

4.1.1.2.2 Les évolutions des résultats de la campagne depuis 2019 :



Années	contrôles clos	Variation	Montant d'impacts financiers	Variation	Impact financier moyen	Variation	Taux de dossiers	Variation
2018-2019	582 319		273 286 931		469		57%	
2019-2020	660 248	13%	300 940 653	10%	456	-3%	61%	6%
2020-2021	580 787	-12%	278 426 993	-7%	479	5%	61%	0%
2021-2022	566 777	-2%	304 460 585	9%	537	12%	67%	10%
2022-2023	456 612	-19%	324 979 067	7%	712	32%	79%	19%

Le nombre de contrôle

Le nombre de contrôles n'a cessé de diminuer depuis 2019. Cette diminution s'explique jusqu'en 2022 par l'étalement de la charge, la crise sanitaire et la crise de production. La diminution en 2023 est quant à elle la résultante des objectifs en montant et à l'augmentation importante de l'impact financier moyen.

L'impact financier

L'impact financier détecté a subi une diminution en 2021 et 2022. Cette diminution s'explique par les difficultés rencontrées à la sortie de la période du COVID et lors de la crise de production. La situation s'est inversé, en 2023, avec la mise en place des nouveaux objectifs. En effet, on constate que les organismes du réseau ont priorisé la campagne Rac afin d'optimiser les impacts financiers détectés et limiter la période de prescription.

L'impact financier moyen

Le montant moyen des IF n'a pas cessé de progresser depuis 2019. La forte progression en 2023 correspond à la mise en place des nouveaux objectifs et au traitement plus rapide de la campagne. Ce constat met en exergue l'importance de la campagne RAC dans notre système de contrôle mais aussi l'importance de traiter rapidement la campagne RAC.

4.1.1.3 Les constats 2023 sur les rac A

1. La diminution du nombre de contrôles entre 2022 et 2023 : - 10%

Le nombre de contrôles clos est passé de 598 833 en 2022 à 538 656 contrôles clos en 2023, soit une diminution de - 10%.

Cette diminution s'explique principalement par la mise en place des objectifs en montant sur la campagne.

2. L'augmentation du taux de contrôle avec un impact financier : + 9 %

Le taux de contrôle avec un impact financier est de 71 % (soit un indu, soit un rappel, soit les deux) contre 65 % en 2022, soit une augmentation de 9 %. Cette augmentation s'explique par la mise en place des objectifs en montant avec une prise en charge plus rapide de la campagne et la réalisation de moins de contrôles sur des périodes prescrites.

Ce qui signifie que plus de 7 contrôles sur 10 aboutissent à une régularisation des droits (indu ou rappel ou les deux).

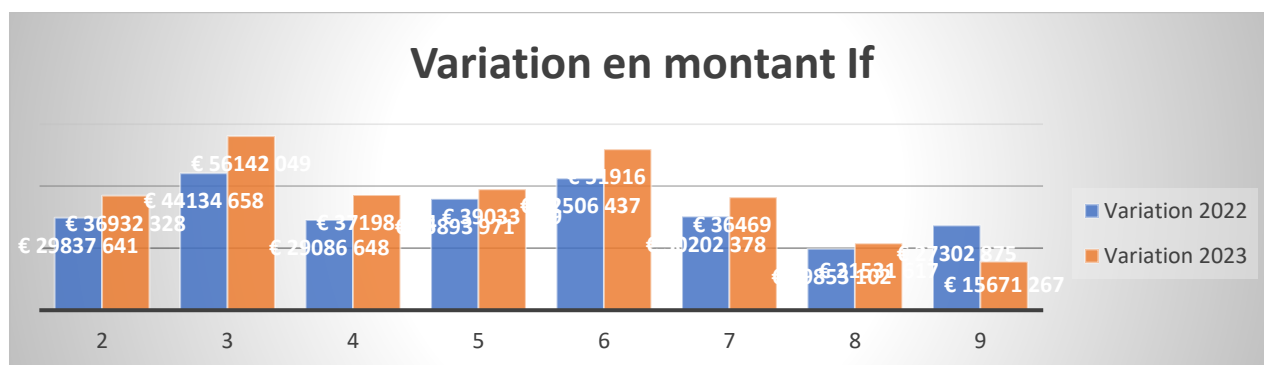
3. L'augmentation de l'impacts financiers global : + 6%

Le montant des impacts financiers est passé de 317,3 millions en 2022 à 337, 5 millions en 2023, soit une augmentation de 20,2 millions d'euros.

4. L'augmentation des montants des impacts financiers moyen : + 18%

L'impact financier moyen est passé de 530 euros en 2022 à 627 euros en 2023, soit une augmentation de 18%.

5. L'impact des nouveaux objectifs de la campagne sur l'activité



Sur le graphique on observe une très nette concentration de l'activité sur les 7 premiers mois 2023.

Il est à noter 2 pics, un en mars et l'autre en juin. Pics qui semblent être cycliques et doivent correspondre aux retours des deux principaux envois.

Ce graphique illustre bien le changement de stratégie des organismes sur la campagne Rac avec de fortes variations en début d'année.

4.1.2 Les contrôles Rac Trimestriels

4.1.2.1 Les résultats globaux

Années	Type de cible	Somme de Nombre de contrôles clôturés	Somme de Nombre d'indus	Somme de Montant d'indus (€)	Somme de Nombre de rappels	Somme de Montant rappels (€)	Indus + rappels	Taux d'IF
2022	AAH (Allocation pour Adulte Handicapé)	37 275	8 623	5 091 661	3 234	2 183 997	7 275 658	32%
	PA (Prime d'Activité)	460 965	132 238	38 847 231	35 829	10 766 284	49 613 515	36%
	RSA	532 034	120 276	72 810 192	54 332	37 634 216	110 444 408	33%
Total 2022		1 030 274		116 749 085	93 395	50 584 497		34%
2023	AAH	56 005	12 389	7 511 711	3 545	2 659 801	10 171 513	28%
	PA	548 862	147 190	44 203 443	35 471	11 138 141	55 341 585	33%
	RSA	597 265	129 435	76 601 202	51 107	39 031 606	115 632 808	30%
Total 2023		1 202 132	289 014	128 316 357	90 123	52 829 548	181 145 905	32%
Variation 2022 / 2023		16,68%	10,68%	9,91%	-3,50%	4,44%	8,25%	-8,35%

En 2023, on observe une augmentation de 17% des contrôles clos et une augmentation de 8% du montant d'impact financier.

L'augmentation du nombre de contrôle clos s'explique par le fait qu'aucun allègement n'a été mis en œuvre en 2023.

L'augmentation du montant d'impact financier est directement lié à l'effet volume.

Elle se décompose ainsi :

- Effet volume : 27,9 millions d'euros ;
- Effet If moyen :- 14,1 millions d'euros:

En parallèle, on constate une diminution des résultats individuels des contrôles, - 7% pour les impacts financiers moyens et -8% pour les taux de rendement.

Ces diminutions concernent toutes les cibles.

Pour le montant, la diminution concerne plus particulièrement les cibles 40 (H,P,T), 43 H, 48 (H,P,T), 50T avec au minimum une diminution de 15 euros.

Alors que pour le rendement, la diminution se concentre sur les cibles 44 H, 48 (H,P,T) avec une diminution au minimum de 5 points .

Une veille sur ces cibles va être mis en place par le pôle pilotage du département PCLF afin de mieux comprendre ce phénomène.

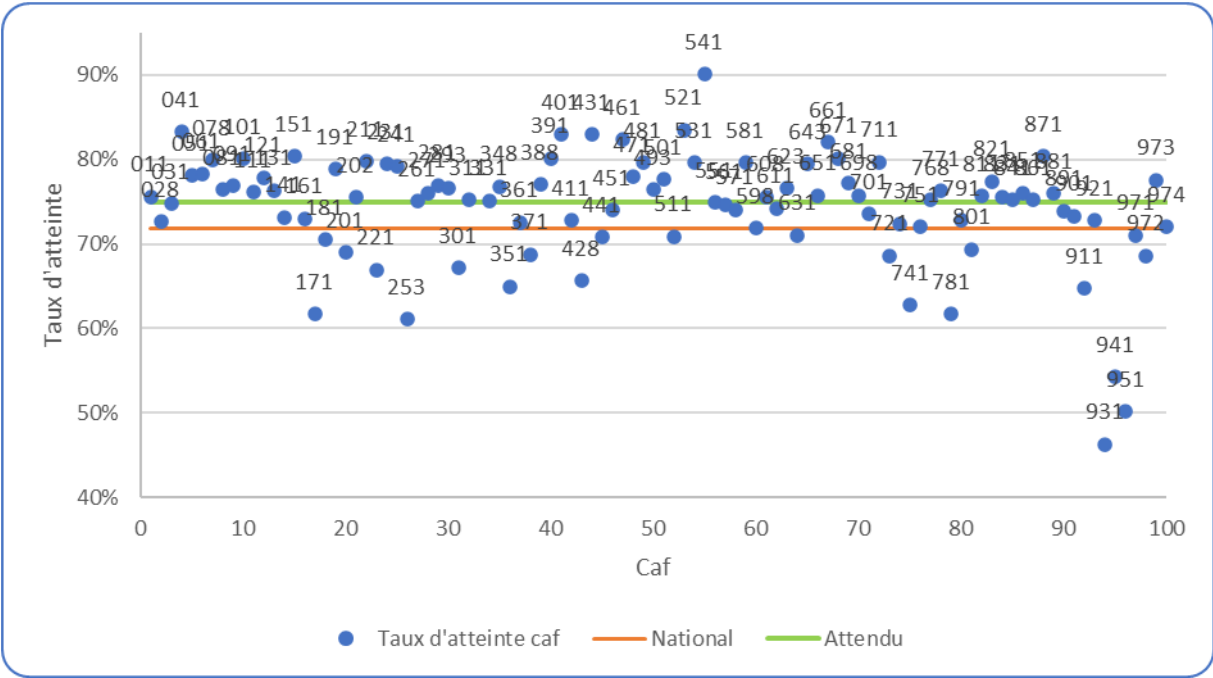
4.1.2.2 Résultats de l'objectif 2023

4.1.2.2.1 Le taux d'atteinte de l'objectif

	Objectif 2023	Contrôles	Taux d'atteinte	Taux de dossiers avec impacts financiers
Réseau	1 527 417	1 097 208	72 %	27 %

L'objectif Rac T n'est pas atteint au niveau National.

4.1.2.2.2 Les résultats des organismes au 31/12



L'objectif est validé par 74 caisses.

- ✓ 61 en nombre ;
- ✓ 13 par la mesure de rattrapage.

4.1.2.2.3 Les résultats détaillés au 31 décembre 2023

Résultats détaillés :

4.1.2.2.1 L'analyse synthétique des résultats

Le réseau a détecté 34,8 millions d'euros d'impacts financiers de plus que l'année dernière.

Presque 3 contrôles rac sur 10 donnent lieu à une régularisation des droits des allocataires contrôlés.

En 2023, les 10 % des Caisses « les plus performantes » ont un taux de dossier avec impact financier en contrôle sur pièce 1,3 fois (Vs 1,3 fois en 2022) plus élevé que les 10 % « des Caisses les moins performantes.

Le montant d'impact financier moyen est stable entre 2023 et 2022. Il est de 137 euros en 2023 (Vs 138 euros en 2022)

4.1.2.3 Les constats sur les rac T

1. L'augmentation du nombre de contrôles : +17 %

Le nombre de contrôles Rac T clôturés en 2023 a augmenté de 281 004 contrôles par rapport à 2022, soit 17%.

Cette augmentation s'explique par le fait qu'aucun allègement n'a été mis en place en 2023.

2. La diminution des taux de rendements : -8 %

Les taux de rendement sont passés de 34 % en 2022 à 32 % en 2023 :

- ✓ le taux d'indu : 24 % (contre 25%),
- ✓ le taux de rappel : 7,5 % (contre 9%).

3. La diminution de l'impacts financiers moyen : -7 %

En 2023, l'impact financier moyen détecté a diminué de 11 euros, il est passé de 162 à 151 euros.

4. L'augmentation de l'impact financier global : + 8 %

Le montant des impacts financiers est passé de 167,3 millions en 2022 à 181,1 millions en 2023, soit une augmentation de 8 %.

4.2 Les contrôles datamining sur pièces

4.2.1 Les résultats globaux

Origine contrôle	Contrôles	Indus			Rappels			Taux IF	IF global	If moyen	Taux Dossiers avec un IF
	Nombre contrôles	Nombre	Taux	Montant (millions €)	Nombre	Taux	Montant (millions €)				
Sur pièce 2022	157 960	70 404	45%	90 697 391	55 160	35%	47 587 259	79%	138 284 650	875	52%
Sur pièce 2023	128 489	66 217	52%	92 060 322	51 266	40%	46 746 498	91%	138 806 820	1 080	58%
		-6%	16%	2%	-7%	14%	-2%	15%			12%

4.2.2 La répartition entre service

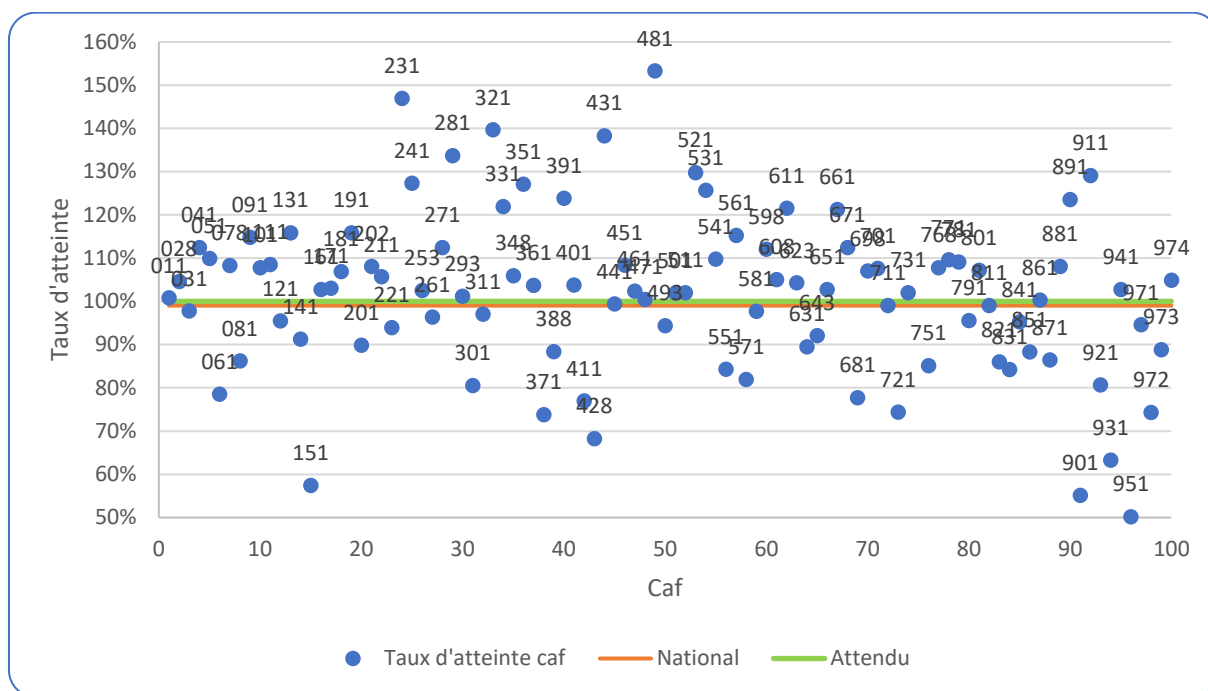
	Nombre de contrôles en 2022	Répartition 2022	Nombre de contrôles en 2023	Répartition 2023	Variation 2022-2023
Les services de l'ordonnateur	62 095	39%	49 026	38%	-21%
Les services de la Direction financière	95 865	61%	79 463	62%	-17%
Total sur pièces	157 960	100%	128 489	100%	-19%

4.2.3 Le taux d'atteinte de l'objectif en montant

Objectif 2023	Taux d'atteinte	Taux de dossiers avec impacts financiers
140 173 473 €	99%	58%

L'objectif n'est pas atteint au niveau national.

4.2.4 Les résultats des organismes au 31/12



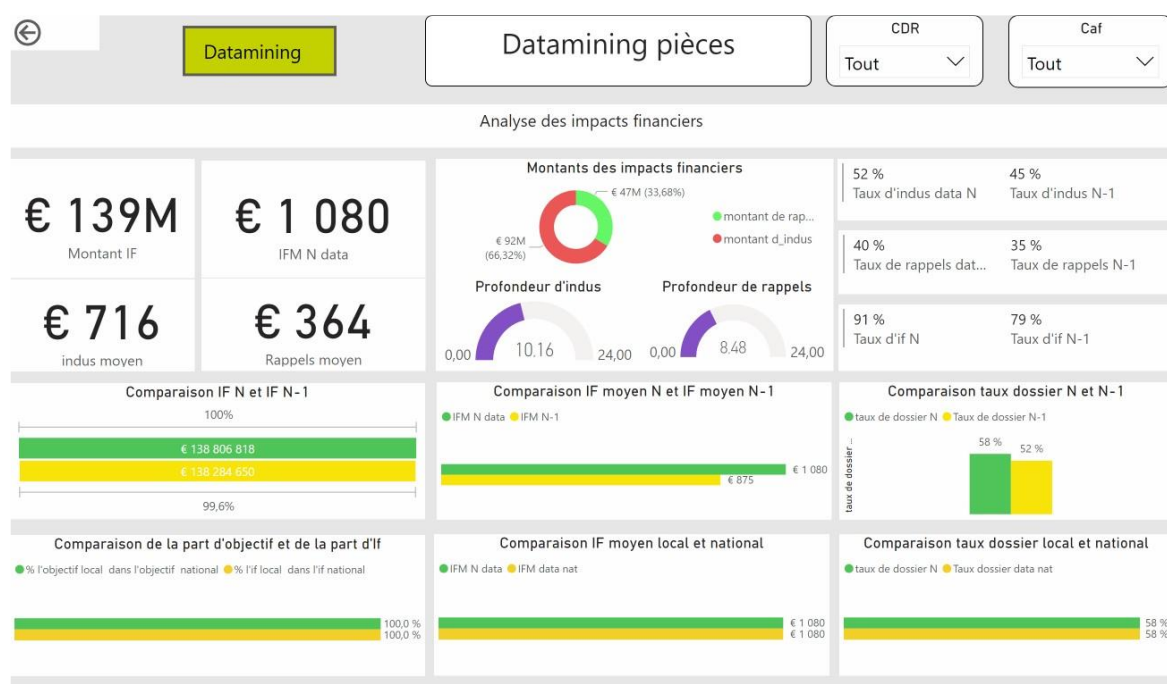
L'objectif est validé par 87 caisses.

- ✓ 59 en montant ;
- ✓ 8 par la mesure de rattrapage ;
- ✓ 20 par la mesure d'incitation.

4.2.4.1 Les résultats au 31 décembre 2023

Résultats détaillés :

Les résultats financiers :



4.2.1 L'analyse synthétique des résultats datamining

Le nombre de contrôles clos a diminué par rapport à décembre 2022 (- 29 471 contrôles).

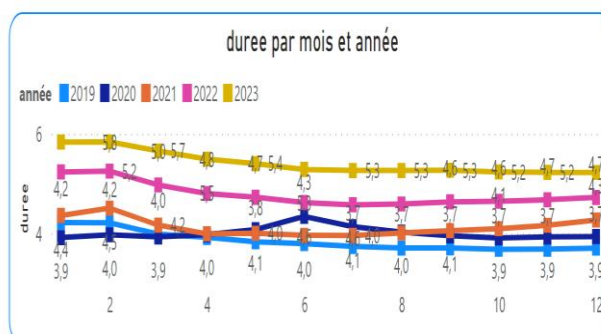
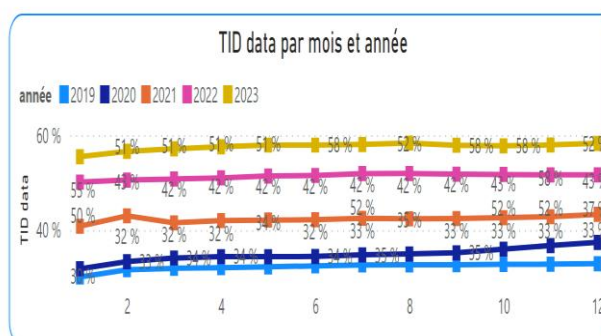
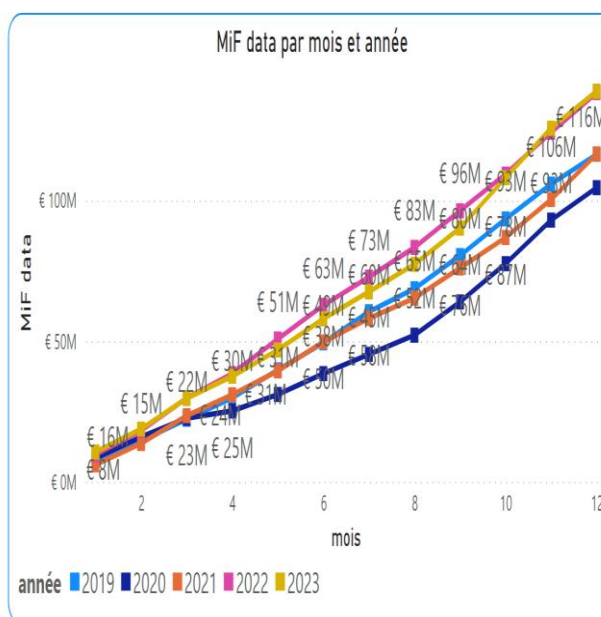
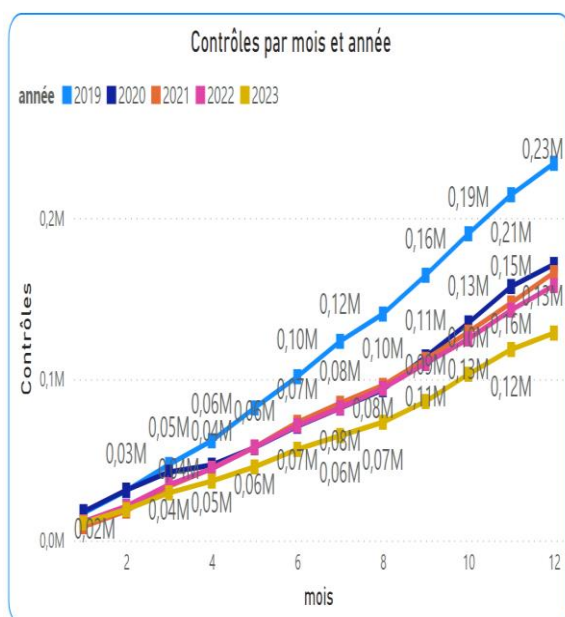
Le réseau a détecté 0,5 million d'impacts financiers de plus que l'année dernière.

Presque 6 contrôles sur 10 contrôles datamining sur pièces donnent lieu à une régularisation des droits des allocataires contrôlés.

En 2023, les 10 % des Caisses « les plus performantes » ont un taux de dossier avec impact financier en contrôle sur pièce 1,59 fois (Vs 1,75 fois en 2022) plus élevé que les 10 % « des Caisses les moins performantes ».

Le montant d'impact financier moyen a continué de progresser entre 2023 et 2022. Il est passé de 875 euros en 2022 à 1 080 euros en 2023, soit une progression de 23 %.

4.2.2 Les évolutions du datamining pièces depuis 2019



Années	contrôles clos	Variation	Montant d'impacts financiers	Variation	Impact financier moyen	Variation	Taux de dossiers	Variation
2019	233 733		116 352 579		498		33%	
	171 030	-27%		-10%	611		37%	12%
2021	165 962	-3%	116 454 300	11%	702	15%	43%	16%
2022	157 960	-5%	138 284 651	19%	875	25%	52%	20%
2023	128 489	-19%	138 806 820	0%	1 080	23%	58%	12%

Le nombre de contrôle

Le nombre de contrôles datamining clos n'a cessé de diminuer depuis 2019 .

La mise en place du protocole V5 a permis de réduire le temps de réalisation des contrôles, cependant la mise en place des objectifs en montant a incité les organismes à investiguer plus afin de détecter plus d'impacts financiers. Ce constat s'observe principalement par l'augmentation de durée de réalisation. En effet celle-ci est passée de 4,72 mois à 5,22 mois entre 2022 et 2023.

Outre la mise en place d'un objectif en montant pour les contrôles Rac qui a amené les organismes du réseau à se concentrer en priorité sur ces contrôles, nous avons observé un ralentissement de l'activité en décembre qui pourrait être liée à la mesure d'incitation et au seuil de 80%. Ce qui nous amène à repenser ce seuil dans le cadre du PCI 2024.

L'audit relatif aux contrôles sur pièces devrait permettre d'avoir plus d'éléments de compréhension

L'impact financier

Le montant d'impact financier a continué de progresser. En 2023, on constate cependant un tassement par rapport à 2022. Celui-ci s'explique par l'effet volume à peine compensé par l'augmentation de l'impact financier moyen. Même si à la fin de la campagne Rac, une hausse d'activité a été observée, celle-ci n'a pas été suffisante pour valider l'objectif en 2023.

L'impact financier moyen

L'impact financier moyen a fortement progressé depuis 2019. On a constaté une légère diminution en 2021. Celle-ci était le reflet des difficultés rencontrées à la sortie de la période du COVID et lors de la crise de production. L'impact financier moyen est reparti à la hausse depuis 2022 avec une forte augmentation en 2023. Cette augmentation peut être imputée au protocole V5 mais aussi à l'augmentation de la durée de réalisation entre 2022 et 2023.

4.2.3 Les constats 2023

1. 128 280 matricules allocataires contrôlés

Les 128 489 contrôles, réalisés sur pièces, dans le cadre du datamining, ont permis de contrôler 128 280 allocataires.

2. La diminution du nombre de contrôles : - 19%

Le nombre de contrôles clos est passé de 157 960 en 2022 à 128 489 contrôles clos en 2023, soit une diminution de -19%.

3. Une légère augmentation de l'impacts financiers global : + 0,4 %

Le montant des impacts financiers est passé de 138,3 millions en 2022 à 138,8 millions en 2023, soit une augmentation de 0,5 millions d'euros.

Cette légère augmentation s'explique par un effet volume très important à peine compensé par l'augmentation de l'if moyen.

Elle se décompose ainsi

- ✓ Effet volume : -25,8 millions d'euros ;
- ✓ Effet If moyen 26,3 millions d'euros:

4. L'augmentation de l'impacts financiers moyen : + 23 %

L'impact financier moyen de 1 080 euros (875 euros en 2022), soit une augmentation de 23 % :

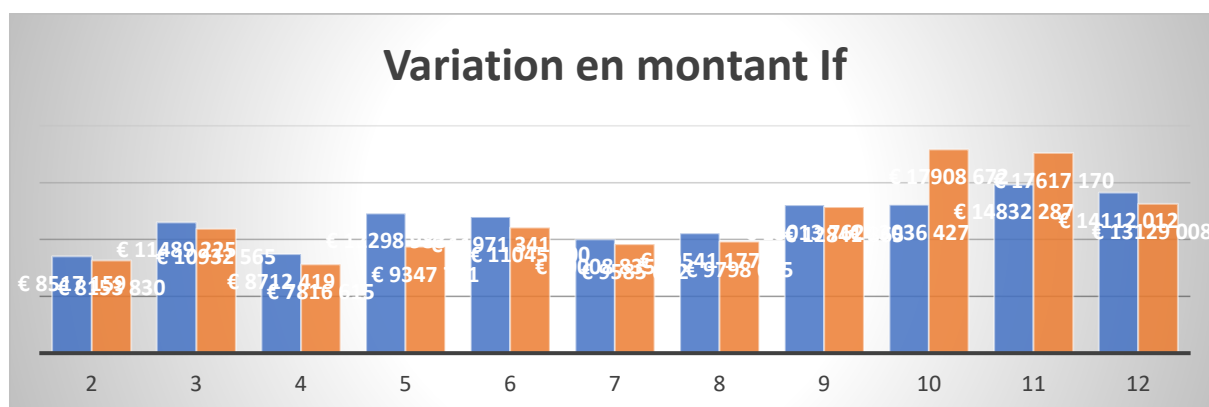
- ✓ l'indu moyen est de 716 euros (574 euros en 2022),
- ✓ le rappel moyen est de 364 euros (301 euros en 2022).

Cette augmentation des impacts financiers moyen et du taux de dossiers avec impact financier résulte, des travaux réalisés par le COPAC (Cf bilan du COPAC), d'une meilleure application du protocole de contrôles, de la mise en œuvre d'organisations centralisées de traitement des contrôles, ainsi du changement d'objectif.

5. L'augmentation du taux de dossier avec IF : + 12 %

Le taux de dossier avec IF a augmenté cette année, celui-ci est passé de 52 % à 58 %, soit une évolution de 12 %.

6. L'impact des nouveaux objectifs sur l'activité



Sur les 9 premiers mois, on observe des variations en 2023 inférieures à 2022. Ce qui peut s'expliquer par l'effort fourni par le réseau en début d'année sur la campagne Rac.

L'activité des contrôles datamining s'est accentuée depuis la fin de la campagne des rac; Cependant on constate un ralentissement au mois de décembre.

Ralentissement qui est lié à la mesure d'incitation suite à l'atteinte de 80 % de l'objectif courant du mois de décembre ou suite à la validation de l'objectif par la mesure de rattrapage. En effet sur les 28 caisses concernées par ces deux mesures, 20 ont ralenti leur activité au mois de décembre par rapport au mois de novembre.

- ✓ 8 sur la mesure de rattrapage
- ✓ 12 sur la mesure d'incitation

5 LES CONTROLES SUR PLACE

5.1 En quelques chiffres

- 673 Etp sur l'ensemble du territoire (hors SNLF),
- 109 834 contrôles réalisés (contre 130 490 en 2022),
- 473,8 millions d'euros d'indus et de rappels détectés (contre 424,2 millions d'euros en 2022),
- un taux dossiers avec impact financier de 80% (contre 72% en 2022),
- un impact financier moyen par contrôle de 4 314 euros (contre 3 251 € en 2022).

5.2 Les résultats globaux

Années	Contrôles	Indus	Taux d'indus	Montant d'indus	Rappels	Taux de rappels	Montant rappels
	130 490		65%		64 215		71 961 388
2023	109 834	81 095	74%	404 227 469	56 283	51%	69 542 279
variation	-16%	-8%	14%	15%	-12%	7%	-3%

Années	If total	If moyen	Taux de dossier
2022	424 225 731	3 251	72%
2023	473 769 748	4 314	80%
variation	12%	33%	11%

En 2023, le réseau a clôturé 20 656 contrôles (-16 %) de moins par rapport à 2022. En parallèle les impacts financiers ont aussi augmenté de 49,5 millions d'euros.

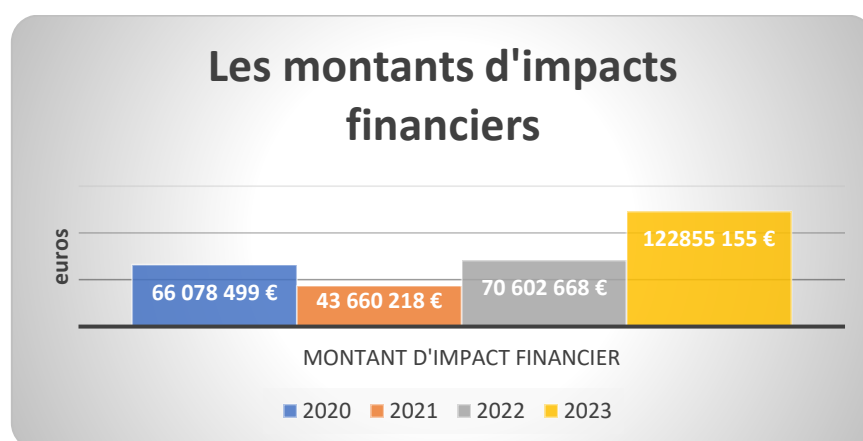
Cette augmentation s'explique par l'effet volume mais aussi par l'augmentation de l'if moyen en 2023.

Celle-ci se décompose de la manière suivante :

- Effet volume : - 67,2 millions ;
- Effet If moyen : 116,7 millions.

5.3 Zoom sur la cible 957 (cible SNLFE)

	2020	2021	2022	2023
Contrôles clos	8 302	5 014	7 845	11 132
Indus	6 111	3 675	6 196	
Taux d'indus	74%	73%	79%	89%
Montant d'indu	64 872 807 €	42 829 816 €	69 375 057 €	
Rappels	1 308	837	1 527	2 303
Taux de rappels	16%	17%	19%	21%
Montant de rappels	1 205 691 €	830 401 €	1 227 611 €	2 072 899 €
Nombre de dossiers avec impact	6 263	3 788	6 372	10 078
Taux de dossier d'impact	75%	76%	81%	91%
Montant d'impact financier	66 078 499 €	43 660 218 €	70 602 668 €	122 855 155 €
Impact financier moyen	7 959 €	8 708 €	9 000 €	
Délai Réalisation	4,0	4,0	4,1	4,1
Profondeur indu	19,8	20,3	20,4	20,6
Profondeur rappel	8,0	7,4	8,2	7,3



Les résultats de la cible représentent 26 % des impacts financiers détectés en contrôle sur place.

Le montant d'impact financier détecté par les contrôles à la résidence a progressé de 52,2 millions d'euros, soit 74%. Cette augmentation représente la totalité de l'évolution du montant d'impact financier du contrôle sur place et s'explique par un échantillon plus important qu'en 2022 et à l'élargissement de la cible à l'AAH.

Dans les faits cette augmentation correspond à un effet volume et à une augmentation de l'impact financier moyen et se décompose de la manière suivante :

- Effet volume : 29,6 millions d'euros;
- Effet If moyen : 22, 6 millions d'euros.

Le taux de dossiers avec impact financier est de 91%. Celui-ci est à mettre en perspective avec les taux de dossiers du datamining (81%) et des demandes techniciens (75%).

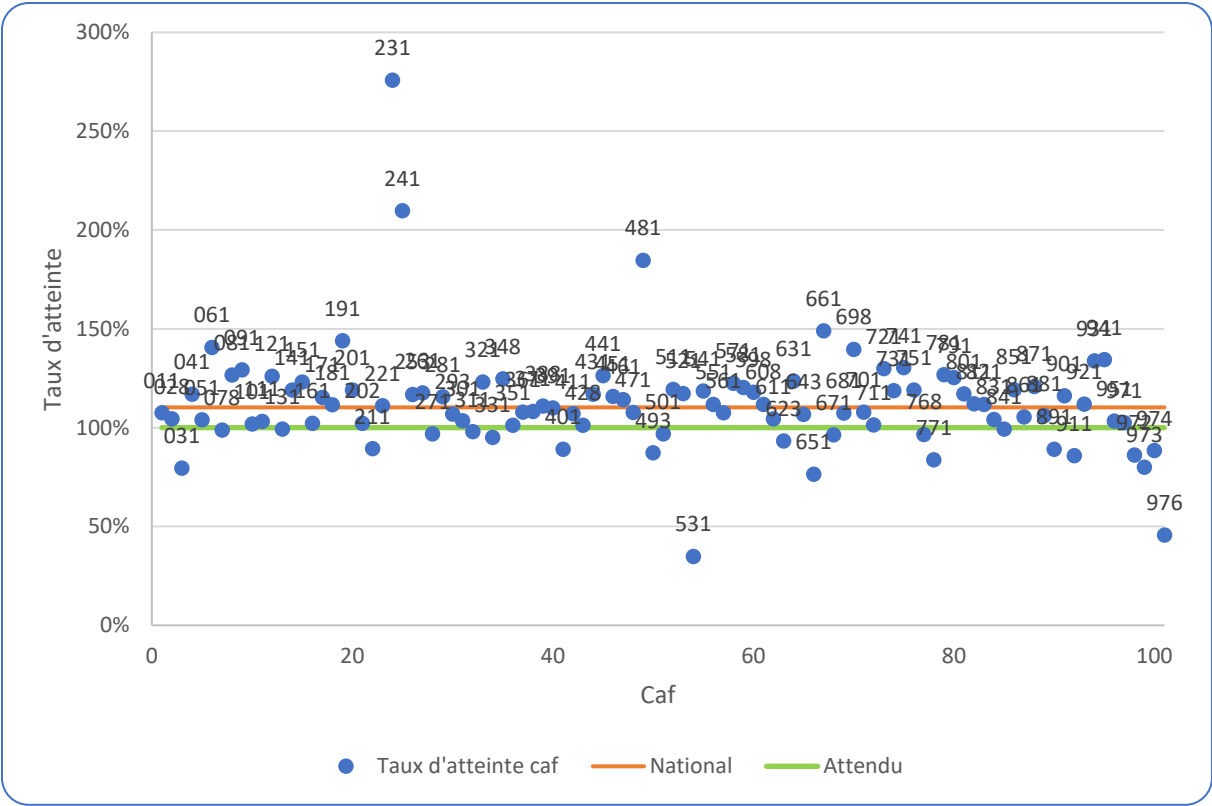
Ceci signifie que 9 contrôles à la résidence sur 10 donnent lieu à une régularisation des droits de l'allocataire.

5.4 Le taux d'atteinte de l'objectif en montant

	Objectif 2023	Montant d'impacts financiers	Taux d'atteinte	Taux de dossiers avec impacts financiers
Réseau	429 691 212	473 769 748	110 %	80%

L'objectif est atteint au niveau national.

5.4.1 Les résultats des organismes au 31/12



L'objectif est validé par 89 Caf :

- ✓ 77 en montant,
- ✓ 12 caf par la mesure d'incitation.

5.4.2 Les résultats détaillés au 31 décembre 2023

Résultats détaillés :

Les résultats financiers :

5.4.1 L'analyse synthétique des résultats contrôles sur place en 2023

Le nombre de contrôles clos a diminué par rapport à décembre 2022 (- 20 656 contrôles).

Le réseau a détecté 49,5 millions d'impacts financiers de plus que l'année dernière.

8 contrôles sur place sur 10 donnent lieu à une régularisation des droits des allocataires contrôlés.

En 2023, les 10 % des Caisses « les plus performantes » ont un taux de dossier avec impact financier en contrôle sur place 1,22 fois (Vs 1,24 fois en 2022) plus élevé que les 10 % « des Caisses les moins performantes ».

Le montant d'impact financier moyen a continué de progresser entre 2023 et 2022. Il est passé de 3 251 euros en 2022 à 4 314 euros en 2023, soit une progression de 33%.

5.4.2 Les évolutions du contrôle sur place depuis 2019 :

Années	contrôles clos (hors code D)	Variation	Montant d'impacts financiers	Variation	Impact financier moyen	Variation	Taux de dossiers	Variation
2019	165 327		399 169 039		2 414		64%	
2020	101 350	-39%	303 747 404	-24%	2 997	24%	67%	5%
2021	124 064	22%	357 331 655	18%	2 880	-4%	70%	4%
2022	130 490	5%	424 225 731	19%	3 251	13%	72%	3%
2023	109 834	-16%	473 769 748	12%	4 314	33%	80%	11%

Le nombre de contrôle

Le nombre de contrôles a diminué depuis 2019. Cette diminution s'explique par la professionnalisation des contrôleurs et la complexité grandissante des contrôles. Il faut aussi prendre en compte l'arrêt des contrôles et l'arrêt des visites domiciliaires en 2020 durant la pandémie. Il faut tout de même noter une reprise d'activité en 2022 après la crise.

La diminution en 2023 s'explique principalement par la mise en place des nouveaux objectifs. En effet l'impact financier moyen augmentant les organismes du réseau ont besoin de réaliser moins de contrôles pour atteindre leur objectif. Cependant cette diminution est à surveiller en 2024 afin de conserver un nombre minimum de contrôles réalisés et la crédibilité de l'activité vis-à-vis de nos tutelles.

A l'instar du contrôle sur pièces, le département envisage la réalisation d'un audit sur le contrôle sur place afin de mieux comprendre ce phénomène.

L'impact financier

Malgré la diminution du nombre de contrôles on constate que le montant d'impact financier n'a cessé d'augmenter, hormis pour l'année 2020. Cette augmentation met en exergue la performance des contrôles et traduit une augmentation des impacts financiers moyens plus que proportionnelle à la diminution du nombre de contrôle.

L'impact financier moyen

L'impact financier moyen n'a pas cessé de progresser depuis 2019. Cette augmentation traduit la performance des contrôles réalisés. Elle est le fruit de l'évolution des différents outils mis à disposition des contrôleurs, tel que le protocole, les différents portails, la formation, la mise en place du SNLFE.....

En 2023, les cibles de contrôle sur place SNLFE représentent 28 % des impacts financiers détectés (dont 26 %.pour la cible 957).

5.4.3 Les constats

1. 109 205 matricules allocataires contrôlés

Les 109 834 contrôles réalisés sur place ont permis de contrôler 109 205 allocataires.

2. La diminution du nombre de contrôles clos : -16%

Le nombre de contrôles clos est passé de 130 490 en 2022 à 109 834 contrôles clos en 2023, soit une diminution de -16%.

3. Le temps de réalisation d'un contrôle sur place

Le temps moyen de réalisation d'un contrôle est de 4,18 mois (4,09 mois en 2022) dont 0,8 mois de liquidation (0,83 mois en 2022).

85 Caf ont une durée de réalisation inférieure ou égale à 5 mois et 72 Caf ont une durée de liquidation inférieure ou égale à 1 mois.

4. Le stock important de rapports rendus non liquidés

A fin décembre, 9 542 rapports avaient été rendus et n'étaient pas liquidés

Ce stock avait une durée moyenne de 1,72 mois depuis la remise des rapports.

5. L'augmentation du taux de contrôle avec un impact financier : + 11 %

Le taux de contrôle avec un impact financier est de 80 % (soit un indu, soit un rappel, soit les deux).

Ceci signifie que 8 contrôles sur place sur 10 donnent lieu à une régularisation des droits de l'allocataire.

6. L'augmentation des impacts financiers : + 12 %

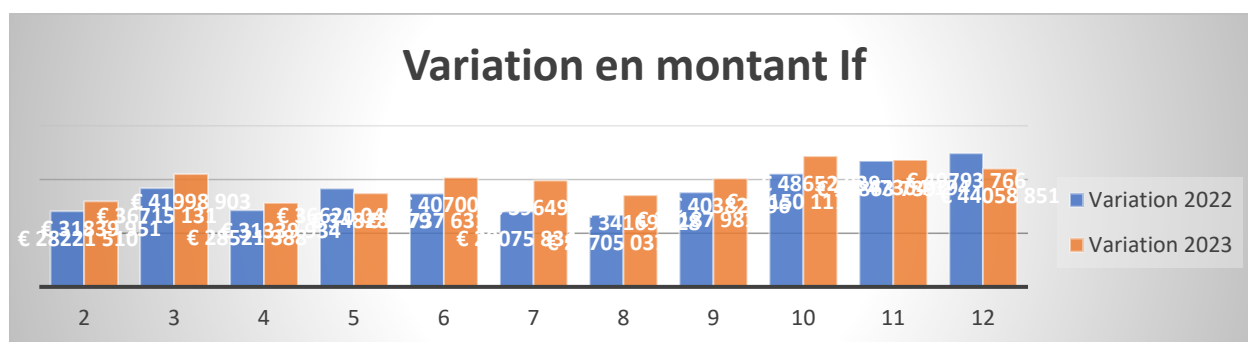
Le montant des impacts financiers est passé de 424,2 millions en 2022 à 473,8 millions en 2023, soit une augmentation de 12 %.

Cette augmentation se concentre uniquement sur la cible résidence.

7. L'augmentation de l'impact financier moyen : + 33%

Le montant financier moyen est de 4 314 € contre 3 251 € en 2022, soit une augmentation de +33%.

8. L'impact de la cible résidence sur l'activité



On observe en 2023, plusieurs cycles :

- Début d'année à juin : fin de la campagne 957 de l'année dernière : en moyenne 588 contrôles par mois
- Juin à octobre clôture des cibles 957 de la campagne 2023 : en moyenne 1300 contrôles par mois.

La cible 957, représente 122,8 millions d'euros d'impact financier en 2023 (dont 88,9 millions depuis le mois de juin). Ce résultat met en évidence le poids des cibles SNLFE sur l'augmentation de l'IF et sur l'atteinte des objectifs en 2023.

6 LA FRAUDE

6.1 Les résultats globaux 2023

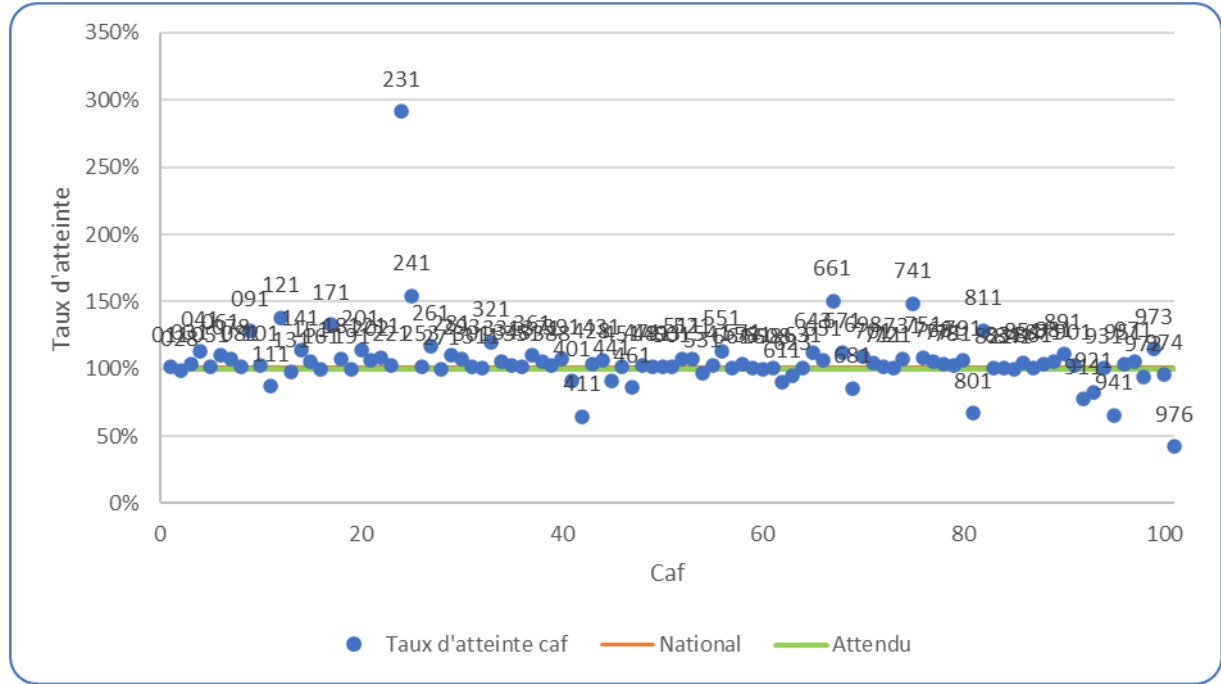
Années	Fraude	Nombre d'avertissements	Nombre de pénalités	Montant de pénalités	Pénalité moyenne	Nombre de poursuites pénales	Montant préjudice
		11 957		22 834 046	751	4 322	
2023	46 866	11 246	30 119	25 325 574	841	3 781	374 053 996
Variation	-4%	-6%	-1%	11%	12%	-13%	6%

6.2 Le taux d'atteinte de l'objectif en montant

Années	Montant préjudice	Montant préjudice	taux d'atteinte	préjudice moyen
2023	370 064 790	374 053 996	101%	7 981

L'objectif fixé aux Caf est atteint au niveau national. L'objectif COG, fixé à 375 millions d'euros, est lui atteint à hauteur de 99,8 % (objectif de 375 M €).

6.2.1 Les résultats des organismes au 31/12



L'objectif est validé par 86 Caf :

- ✓ 82 en montant,
- ✓ 4 caf par la mesure d'incitation.

6.3 Les évolutions depuis 2019

6.3.1 Synthèse

Années	Nombre de fraudes qualifiées	Variation du nombre de fraudes qualifiées	Préjudice total	Variation préjudice total	Préjudice moyen	Variation préjudice moyen
2019	48 754		323 713 140 €		6 640 €	
2020	36 917		255 513 706 €		6 921 €	
2021	43 208	17%	309 444 959 €	21%	7 162 €	3%
2022	48 692	13%	351 420 654 €	14%	7 217 €	1%
2023	46 866	-4%	374 053 996 €	6%	7 981 €	11%

Les fraudes qualifiées

Le nombre de fraudes qualifiées a augmenté depuis 2019. Cette augmentation s'explique par un modèle datamining actualisé en 2020, ciblant les indus longs et importants, et par la montée en puissance des cibles SNLFE (dont la cible 957).

Cependant on constate une diminution du nombre de fraudes qualifiées en 2023 par rapport 2022 depuis le mois d'août et la mise en place de la mesure (30 jours) de la PLFSS et ce malgré un mode opératoire pour y déroger exceptionnellement en fin d'année.

Cette dérogation ne sera plus possible en 2024.

Le préjudice

Le préjudice n'a cessé de progresser depuis 2019. Cette augmentation s'explique par la performance accrue des contrôles suite à la mise en place des objectifs en montant (place et pièces) et par la montée en puissance du SNLFE (notamment avec l'intégration de l'AAH dans la cible 957).

En 2023, les contrôles SNLFE représentent 32 % des préjudices frauduleux détectés en 2023 (dont 26 % pour la cible 957).

Cependant cette augmentation ne nous a pas permis de valider l'objectif COG de 375 millions d'euros (99,8 %).

Le préjudice moyen

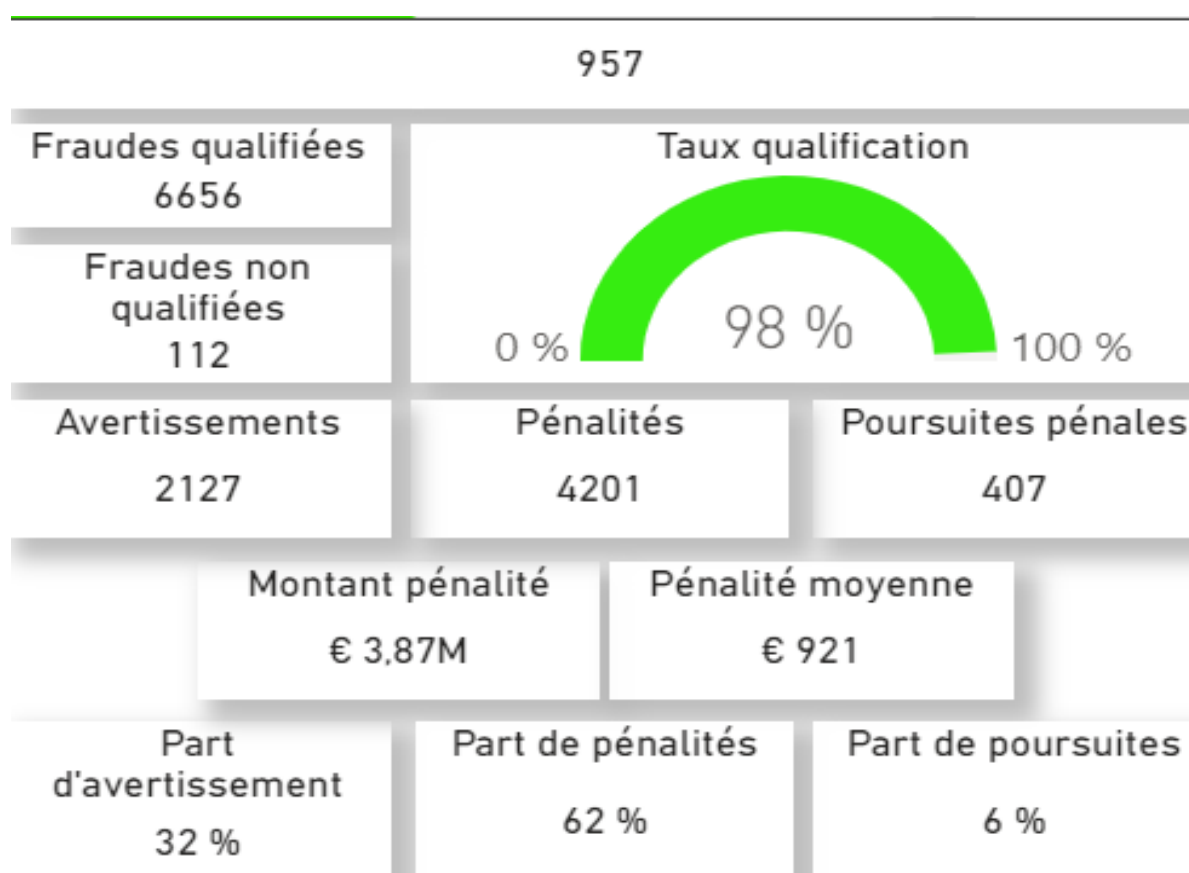
Le préjudice moyen n'a cessé de progresser depuis 2019. On constate une forte augmentation entre 2022 et 2023. Cette augmentation s'explique par la mise en place des nouveaux objectifs et la montée en puissance du SNLFE. Il est passé de 7 217 € en 2022 à 7 981 € en 2023, soit une progression de 11%.

6.4 Répartition des montants de fraude

Type de contrôle	Répartition des montant de fraude qualifiées
AUTRES	4%
CIBLE LOCALE	5%
DATAMINING	27%
DEMANDE TECHNICIEN	9%
RAC ANNUELS	9%
RAC TRIMESTRIELS	0%
SIGNALEMENT PARTENAIRES	7%
SNLFE	31%
SOUPCON FRAUDE	6%
OPERATION PAIEMENT	1%
Total	100%

En 2023 , les cibles SNLFE ont été la source principale des montants de fraude détecté. Ces cibles représentent 31% des montants détecté (dont 26 % pour la cible 957).

6.5 Zoom sur la cible 957 (cible SNLFE)



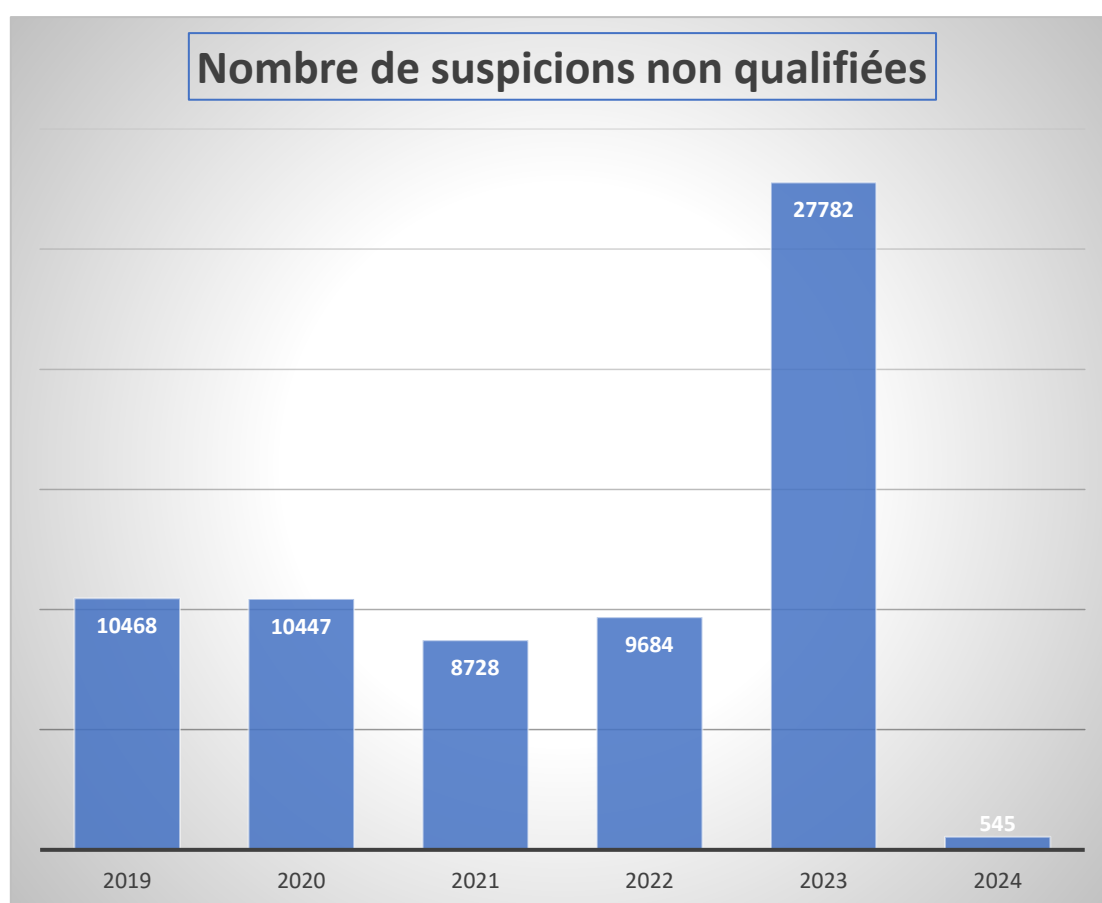
La cible représente 26 % (Vs 27 % pour le datamining).des montants préjudices qualifiés en 2023 et son taux de qualification est de 98 %.

En 2023, 6 656 fraudes (3 374 en 2022) ont été qualifiées pour un montant de 97 millions d'euros (50 millions en 2022).

99 % du montant de fraude qualifié a été qualifié en commission. Le montant moyen de ces fraudes est de 14 489 euros.

62 % des sanctions sont des pénalités d'un montant moyen de 921 euros (Vs 824 en 2022).

6.6 Le stock de suspicions début 2024



Le stock de dossiers avec une suspicion de fraude non rattachés à une commission est important.

Il est de 67 654 dossiers (dont 27 782 datant de 2023).

Ces suspicions ne sont pas forcément toutes des suspicions de fraudes à passer en commission.

Une partie a pu être analysée par le service fraude et jugée non pertinente.

Cependant il peut être intéressant pour les Caf du Réseau de se pencher sur le sujet afin de faciliter l'atteinte de leur objectif 2024, et d'assainir la situation de la production.

6.7 Les constats

1. La diminution du nombre de fraudes qualifiées : - 4%

Le nombre de fraudes qualifiées est passé de 48 692 en 2022 à 46 866 en 2023, soit une diminution de - 4%.

2. L'augmentation du préjudice qualifié : + 6%

Le montant du préjudice détecté est passé de 351,4 millions en 2022 à 474,1 millions en 2023, soit une augmentation de 6 %.

Cette augmentation se concentre uniquement sur la cible résidence.

3. L'augmentation du préjudice moyen : + 11%

Le montant financier moyen est de 7 981 € contre 7 217 € en 2022, soit une augmentation de + 11%.

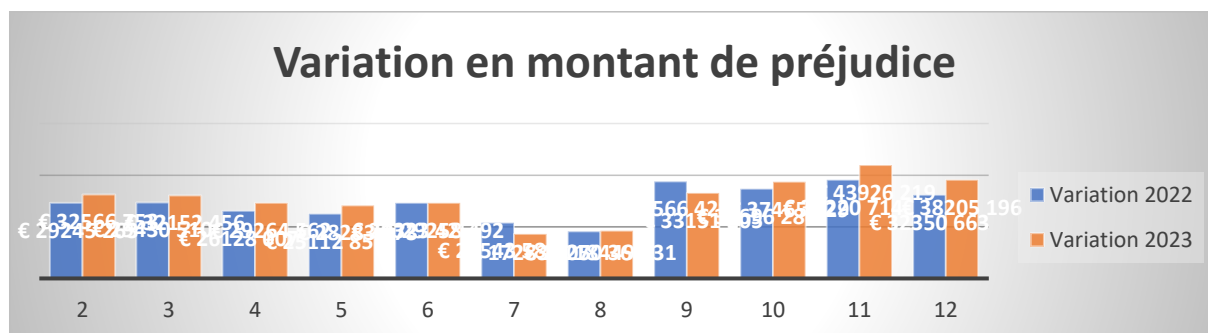
4. L'augmentation du montant de pénalité moyen : + 12 %

Le montant de pénalité moyen est de 841 € contre 751 € en 2022, soit une augmentation de + 12%.

5. Le stock important de suspicion de fraude

Le stock 67 654 dossiers (dont 39 327 antérieur à 2023) avec une suspicion de fraude.

6. L'impact de la PLFSS sur les objectifs



Sur le graphique, on observe une hausse des montants jusqu'à fin juin, avec un tassement de l'activité à partir des mois juillet et août (période des vacances) et un décrochage en septembre.

Décrochage qui à notre sens peut être attribué à la période de 30 jours mis en place dans CORALI suite à LFSS. A partir du mois d'octobre l'activité est repartie à la hausse par rapport à l'année dernière.

Afin d'aider les caisses en difficulté, le département PCLF a mis en place avec les conseillers MDR un plan d'accompagnement pour 30 organismes (diffusion d'une requête de suivi des stocks de suspicions de fraudes, diffusion d'un mode opératoire afin de déroger

exceptionnellement au délai de 30 jours, suivi hebdomadaire de l'évolution des résultats par les conseillers). Ce plan a permis à 16 des 30 Caf d'atteindre l'objectif.

Cette dérogation ne sera pas reconduite en 2024.